

lep ADM
lep GP

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PIEUX**

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2008

Date d'envoi de la convocation : 16/09/08

Nombre de membres : 63
Nombre de présents : 52
Nombre de votants : 58

Exprimés : Pour : 58 – Contre : 0
Abstention : 0

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE :

10 OCT. 2008

DE CHERBOURG

Secrétaire de séance : Philippe DESCHAMPS

L'an deux mille huit, le vendredi 26 Septembre, le Conseil de la Communauté de Communes des Pieux, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison de la Communauté de Communes des Pieux à 14 h 00 sous la présidence de Monsieur Philippe AUCHER, Président de la Communauté de Communes des Pieux.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs GANCEL Daniel, AUBERT Daniel, LE FRANCOIS Yveline, LEBATARD Yves, AUCHER Philippe, FAUCHON Patrick, BESSELIEVRE Louis, BONAMY Lucien, BRISSET Franck, THIEBOT François, DESCHAMPS Philippe, MARBACH Michel, THIEBOT Alain, GUERIN Alain, HOCHET Hubert, TESSON Jeanne-Marie, LAMOTTE Jean-François, LACOUR Sylvain, LECESNE Patrice, BERNARD Olivier, COTTEBRUNE René, DESPLAINS Denis, COTTEBRUNE Bruno, CORDIER Jeanne, FEUARDENT Serge, LÉCOFFRE Dominique, LEGER Roger, LESEIGNEUR Jacques, PAPIN Michel, VILTARD Bruno, LAMOTTE Noël, LAMOTTE Jean, LE BLOND Auguste, HAMON Myriam, DUVAL Anthony, HUREL Daniel, DENIAUX johan, LE BIEZ Martine, LETABLIER Marcel, ADAM Jean-Pierre, CHANTELOUP Denis, TIREL Serge, de la HUPPE de LARTURIERE Laure, CAPELLE Jacques, LE COUTOUR Carole, THOMINET Odile, COSNEFROY Jacques, GINET Patrick, LAJOIE Gilbert, SOREL André, MAHIEU Monique, VIGER Jacques.

Ont donné procurations : Monsieur COLLAS Hubert à Monsieur LEBATARD Yves, Monsieur MARGUERIE Jean-Pierre à Monsieur THIEBOT François, Monsieur HAYE Laurent à Monsieur MARBACH Michel, Monsieur BRIX Henri à Monsieur PAPIN Michel, Madame LENER Martine à Madame CORDIER Jeanne, Monsieur LARONCHE Emmanuel à Monsieur GINET Patrick.

Absents-Excusés : Messieurs ROUSSEAU François, LEMARCHAND Jacques, LE BIEZ Franck, LEROUVILLOIS Gérard, CADO Maurice,

N° 2008 – 099

OBJET : Ressources Humaines – Modification du tableau des effectifs

Exposé

Suite à la réussite à concours et à examen professionnel, il est proposé de modifier le tableau des effectifs avec la création des postes suivants :

- 1 poste d'assistant spécialisé d'enseignement artistique, à temps complet,
- 2 postes d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet.

Lorsque les agents auront été nommés dans leur nouveau grade, les postes qu'ils occupent actuellement seront fermés.

Délibération

Aussi,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 : modifie le tableau des effectifs tel que défini ci-dessous :

Libellé du poste	Nombre de poste	Temps de travail	Action proposée	Observations
Assistant spécialisé d'enseignement artistique (ASEA)	1	TC	Création	Réussite à concours
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	2	TC	Création	Réussite examen professionnel

ARTICLE 2 : impute la dépense sur les crédits inscrits au budget principal 2008 – Chapitre 012 (charges de personnel).

ARTICLE 3 : arrête le tableau des effectifs annexé à la présente délibération,

ARTICLE 4 : autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 6 : dit que le Président et le Directeur Général de la Communauté de Communes des Pieux seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire
après envoi en Sous-Préfecture
le : 10/10/08
et publication ou notification
du : 1/10/08



LE PRESIDENT,

Philippe AUCHER



LE PRESIDENT

Philippe AUCHER

TABLEAU DES EFFECTIFS
Annexe délibération du 26 septembre 2008

1/1

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
-------------------	------------	-----------------------	-------------------	--------------------------

FILIERE ADMINISTRATIVE

Directeur Général des Services	A	1	1	0
Attaché Principal	A	1	0	0
Attaché territorial	A	4	4	0
Rédacteur chef	B	2	1	0
Rédacteur principal	B	0	0	0
Rédacteur territorial	B	7	5	1
Adjoint administratif Principal de 1ère classe	C	1	1	0
Adjoint administratif Principal de 2ème classe	C	2	2	0
Adjoint administratif de 1ère classe	C	8	6	0
Adjoint administratif de 2ème classe	C	16	16	3
TOTAL		42	36	4

FILIERE TECHNIQUE

Ingénieur Principal	A	1	0	0
Ingénieur territorial	A	2	2	0
Technicien supérieur chef	B	0	0	0
Technicien supérieur Principal	B	0	0	0
Technicien supérieur	B	7	6	0
Contrôleur	B	3	2	0
Adjoint technique Principal de 1ère classe	C	6	5	0
Adjoint technique Principal de 2ème classe	C	12	6	2
Adjoint technique de 1ère classe	C	13	10	1
Adjoint technique de 2ème classe	C	91	89	66
Agent de maîtrise Principal	C	3	3	0
Agent de maîtrise	C	8	6	0
TOTAL		146	129	69

FILIERE MEDICO-SOCIALE

Rééducateur de classe supérieure	B	0	0	0
Rééducateur de classe normale	B	0	0	0
ATSEM Principal de 2ème classe	C	3	3	2
ATSEM de 1ère classe	C	9	8	8
ATSEM de 2ème classe	C	1	1	1
TOTAL		13	12	11

FILIERE SPORTIVE

Conseiller des APS	A	1	1	0
ETAPS Hors classe	B	1	1	0
ETAPS 2ème classe	B	5	5	1
TOTAL		7	7	1

FILIERE CULTURELLE

ASEA	B	12	10	10
AEA	B	11	8	6
TOTAL		23	18	16

HORS FILIERE

Maître de Port	B	1	1	0
Maître de Port Adjoint	B	2	1	0
TOTAL		3	2	0

TOTAL GENERAL		234	204	101
----------------------	--	------------	------------	------------